

Intéret double master 2 DJCE

Par **B1012**, le **22/11/2020** à **22:41**

Bonjour,

Je vous sollicite pour obtenir des conseils sur la suite à donner à mon parcours étudiant.

Après avoir obtenu un Master 1 en droit des affaires après mes 4 années d'étude, j'ai fait face à la sélection en Master 2 pour la session 2020/2021.

Mon objectif principal était d'accéder au master 2 DJCE proposé par mon université. Malgré une mention bien obtenue en master 1, un dossier médiocre sur mes 3 années de licence m'a fermé les porte de cette formation.

Je suis aujourd'hui étudiant d'un autre master 2 de droit des affaires généraliste, en alternance, et prépare l'examen CRFPA pour la session 2021.

Malgré tout, Le DJCE demeure pour moi un rendez-vous manqué, et, souhaitant vivement bénéficier de l'opportunité d'intégrer cette formation d'excellence, je m'interroge sur le caractère opportun de recandidater à l'intégration de ce master 2 pour la prochaine session. Par ailleurs, je me demande si une telle ambition est bien réaliste, et si certains sont parvenus à rejoindre une formation de cette envergure après un premier échec.

Je suis donc à la recherche de retours d'expérience de personnes ayant connu un parcours similaire au mien, ou de personnes d'expérience pouvant m'apporter conseil sur l'opportunité d'une telle entreprise, pour un étudiant conscient que cette formation constitue une clef d'accès à une carrière réussie en tant qu'avocat en droit des affaire et fiscalité

Bien à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/11/2020** à **07:36**

Bonjour

[quote]

pour un étudiant conscient que cette formation constitue une clef d'accès à une carrière réussie en tant qu'avocat en droit des affaire et fiscalité

[/quote]

Ce n'est pas la formation qui détermine la carrière de l'avocat, mais la pratique !

Je crois ne pas prendre de risque en disant qu'il y a de nombreux avocats d'affaires ou fiscaliste très compétent qui ne sont pas passés par la case DJCE.

Si votre objectif est d'être avocat alors je pense que vous devriez faire votre deuil pour le DJCE et plutôt vous concentrer sur le CRFPA.

Par **B1012**, le **23/11/2020** à **09:13**

Merci pour votre réponse rapide.

J'ai pris bonne note de votre conseil de focaliser mes efforts sur le CRFPA, ce que je tâche de faire en le préparant déjà très en amont dès octobre.

Toutefois, demeure une question qui reste sans réponse dans mon groupe de proches étudiants en M2. Peut être pourrez vous m'éclairer.

Si je parviens à accéder à l'école de formation du barreau (ERAGE en l'occurrence) mais que je m'aperçois pendant les 18 mois de la formation que l'entrée sur le monde de l'avocature s'annonce complexe, pensez vous qu'il soit opportun, en sortie d'école, de malgré tout candidater à un master 2 (DJCE donc ou autre reconnu) maximisant mes chances d'une intégration pro réussie, dans la mesure ou mon dossier présentera sans doute un intérêt fort pour les directeurs de la formation, ou qu'il est préférable de s'investir immédiatement dans la pratique pour acquérir de l'expérience, quitte à ce que ce ne soit pas dans un cabinet d'envergure?

Le manque d'expérience de la vie juridique et d'interlocuteurs professionnels experts me freine dans la résolution de cette question. Je serai heureux si votre expérience du monde pro pouvait m'aider sur ce point.

Dans l'espoir d'une réponse, je ne peux que vous remercier d'avoir pris le temps de me conseiller une première fois, de conseils qui renforcent ma détermination dans la perspective du CRFPA.

Bien à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/11/2020** à **10:11**

Bonjour

Je n'ai pas une très grande expérience du monde pro, en revanche je connais beaucoup de professionnels.

Dans vos 18 mois de formation, il y a un projet pédagogique individuel (PPI). Durant ce PPI vous devez soit faire un stage hors cabinet d'avocat soit effectuer un M2. Ainsi vous pouvez déjà tenter de faire un DJCE dans le cadre de votre PPI.

Par **B1012**, le **23/11/2020** à **11:02**

Merci pour votre réponse éclairante, qui me sera d'une grande utilité. Je vous en suis reconnaissant.

Je serai également heureux de recueillir l'avis de toute autre personne passant par cette discussion et lisant ce message.

Bien à vous.